



Sommaire

Un nouvel abri pour les véhicules brassicoles	1
Bière ou pas bière, telle est la question	4
L'Histoire derrière l'objet	5
Carte de membre 2026	6
Compte-rendu 2025	7
Dons & impressum	7

Un nouvel abri pour nos véhicules brassicoles 🇱🇺

Après le livre sur la Brasserie Nationale, un autre grand projet touche actuellement à sa fin. Il s'agit du nouveau hangar qui a été construit pour abriter les différents véhicules de notre association. Ceux-ci étaient entreposés jusqu'ici à différents endroits et pas toujours dans des conditions optimales, faute de place.

Le projet du hangar a débuté en 2022, mais il a été freiné par différents problèmes administratifs. D'un côté, le terrain n'était pas assez grand, suivant la législation, pour abriter cette construction. Les distances minimales envers le voisin ainsi que vers la route suivant le PAG communal n'étaient pas garantis. Un agrandissement parcellaire a été dès lors incontournable, et un arrangement avec le voisin direct a été trouvé.

Notre choix a été porté sur un type de hangar à modules en kit. Nous avons opté au départ pour une solution écologique, c'est-à-dire que la construction métallique devrait être entourée de murs à base d'argile et de miscanthus. Il fallait donc trouver un entrepreneur qui soit primo capable de construire des fondations assez solides sur un terrain en pente, et secundo disposer de coffrages assez hauts pour couler les murs écologiques.

L'entrepreneur choisi a entamé le chantier en automne 2023 en creusant le trou. Un jour, un camion est apparu sur le chantier et la grue de chantier a commencé à remplir le camion avec la terre dégagée du trou. Nous avons clairement



26.05.2024



02.02.2025



02.11.2025

stipulé avant le début des travaux que la terre dégagée devrait être entreposée sur le terrain afin de diminuer ultérieurement le niveau de la pente naturelle. Si le voisin du terrain n'était pas intervenu à temps, des dizaines de mètres cubes de terre auraient disparu ! L'entrepreneur s'est justifié que la terre, enlevée en douce, n'était nullement destinée à la vente, mais qu'il prévoyait de l'utiliser personnellement chez lui à la maison. Il n'allait donc pas faire de bénéfice sur la terre enlevée sans accord préalable et qu'il voulait seulement nous rendre service. Stupidité, quand tu nous tiens ... Après des protestations, il a finalement remis la terre enlevée sur le terrain.

Après le coulage de la dalle, la structure métallique a été livrée en mars 2024. Deux mois plus tard, elle tenait debout. Vu le poids des tôles isolées, un recouvrement du toit sans l'outillage nécessaire s'avérait impossible. Un toiturier de la région est venu fixer les tôles en été 2024.

Une fois terminée l'ossature métallique, nous avons recontacté l'entrepreneur, qui avait coulé la dalle, afin qu'il nous communique une date à laquelle il pouvait livrer le coffrage pour couler les murs. Apparemment, notre opposition à l'enlèvement de plusieurs mètres cubes de terre l'avait froissé, car il a refusé de continuer à travailler sur le chantier. Nous voilà donc dans de beaux draps ! D'un côté, il est le seul entrepreneur de la région à disposer d'un coffrage de cette taille, de l'autre côté nous ne pouvions pas basculer sur un revêtement mural en tôle ou en bois, étant donné que les supports métalliques étaient manquants. Fallait-il se faire voler sa propriété pour qu'un travail – à facturer à plein prix – soit effectué correctement ? Sûrement pas !

Nous avons donc cherché une alternative pour finaliser le hangar, et c'est finalement le toiturier qui s'est proposé à relever le défi. La

construction des murs en blocs de béton a débuté en février 2025 et a été terminée en deux ans, suite à une interruption de plusieurs mois.

Le mois passé, les espaces entre la toiture et les murs ont été bouchés et l'isolation de la façade a été terminée. Au printemps, quand les températures seront un peu plus clémentes, la façade sera appliquée.

En attendant, les premiers véhicules ont été regroupés dans ce nouveau hangar, à savoir un chariot de livraison de bière de fabrication belge, un chariot de livraison de bière de fabrication



Les premiers véhicules viennent d'arriver à leur nouvel entrepôt.

française, le chariot de livraison de glace du soutireur Schinker de Pétange et le camion Mercedes du dépositaire Wolter de Wiltz. Suivront au printemps le chariot de livraison de tonneaux de la brasserie Gigi d'Aubange et le traineau de livraison de bière de la brasserie Pierrard de Mellier. Le hangar regroupera également toute sorte de pièces détachées nécessaires à la réparation et la rénovation de chariots, comme par exemple de vieilles planches de bois, de grosses visées fabriquées par des forgerons, les différents éléments en cuir pour atteler les chevaux, les fers à cheval avec leurs clous à tête carrée, des moyeux de roues, etc.

Affaire à suivre ...

Bière ou pas bière, telle est la question 🇧🇪

Le FAM (Famenne & Art Museum) a organisé le 7 novembre 2025 une conférence intitulée « Petite histoire de la bière : des brasseries antiques à Marche-en-Famenne ». L'orateur du soir était Romuald Arnould qui nous a fait part de ses expériences dans le domaine de la fabrication de boissons alcoolisées à base de céréales fermentées.

Son c.v. est d'ailleurs assez étoffé : il a suivi des cours de brasserie et de zythologie depuis 1999 pour lesquels il a été certifié en 2015. Il s'est ensuite lancé en tant que brasseur et a créé la bière Hepta. En 2018, il est reconnu en tant qu'artisan, suivi du titre de maître-brasseur en 2021. De plus, il est médiateur culturel auprès de l'asbl Ludotium.



Lors de son exposé, Romuald Arnould nous a fait voyager à travers l'histoire artisanale de la bière, c'est-à-dire de la cervoise gauloise à la bière médiévale. Hormis les traces écrites qui existent à ce sujet, il s'efforce de recréer ces bières de la même manière qu'à cette époque. Il est secondé dans ses démarches par ses collègues

de Ludotium, spécialisés dans des « expérimentations archéologiques et du patrimoine vivant ».

De nombreux sujets ont été abordés pendant la soirée, comme par exemple les différents types de bières à base de fermentation de céréales, la différence entre tonneaux à cadrage métallique (pour le transport) et noisetier (pour la fermentation), etc. De plus, il nous a fait découvrir les sites archéologiques de Malagne (Archéoparc de Rochefort), ainsi que Ronchinne. Sur le premier site, des activités de touraillage de céréales à l'ancienne ont été testées, tandis que le second site abrite une villa romaine équipée d'une brasserie, datant des III^e et IV^e siècles après J.C.

Nous nous réjouissons de découvrir à l'avenir le résultat de ses prochaines activités !

YC ● MD

Quelques définitions :

SIKARU : boisson brassée à partir de galettes de blé rouge et d'orge germés, cuites partiellement au four puis mis à fermenter dans des jarres d'eau. On parfumait l'ensemble en y ajoutant dattes et miel.

ZYTHUM : nom donné à une boisson à base d'orge fermenté en Égypte antique. À différencier du terme « Heneqet », terme égyptien plus générique reprenant l'ensemble des boissons à base de céréales fermentées.

KORMA (ou corma ou curmi) : décoction d'orge mêlée de miel, consommée par les celtes.

GRUUT (ou gruit) : mélange spécifique d'herbes

et d'épices utilisé pour aromatiser les boissons à base de céréales fermentées. Par extension, on donnera le nom aux boissons non houblonnées brassées avec ce mélange.

CERVOISE : boisson fermentée à base d'orge et de seigle.

BIERE : boisson à base de céréales fermentées et de houblon, fabriquée principalement avec du malt d'orge.

(Source : *De la cervoise à la bière – Etudes et analyses des méthodes historiques de fabrication de boissons alcoolisées à base de céréales fermentées – partie 1*, Romuald Arnould, Chloé Steinier, Ludotium asbl, 2023)

L'Histoire derrière l'objet

Notre association a rentré en octobre passé une très belle pièce dans sa collection. Il s'agit d'une très vieille lithographie de la Brasserie de Diekirch, dont il s'agit du seul exemplaire connu. Une analyse plus détaillée de cette pièce se trouve en deuxième partie de cet article.

Je souhaite tout d'abord vous raconter le chemin que cette publicité a parcouru les 40 dernières années.

Un ancien représentant commercial de la Brasserie de Diekirch, qui était également collectionneur, avait déniché cette illustration, dans le cadre de ses fonctions professionnelles, en un établissement situé rue du Fort Neipperg à Luxembourg-Ville. Les initiés savent que cette rue, appelée communément « Vullegaass » en luxembourgeois, abritait de nombreux cabarets à réputation douteuse. Le représentant commercial a finalement réussi à récupérer ce cadre soit à la fin des années 1980, soit au début des années 1990. Il l'a nettoyé et l'a exposé dans sa maison située dans le canton d'Esch-sur-Alzette. C'est d'ailleurs là que nous l'avons aperçu pour la première fois en 1997.

Après une réorientation personnelle d'E.H. en 1999 et un bref détour avec toute sa collection par le canton de Redange, deux lithographies de la Brasserie de Diekirch, datant du 19^e siècle, avaient apparemment été déménagées à Dudelange en 2001.

Depuis lors, la trace des deux lithographies s'était perdue. Le collectionneur racontait au bistrot qu'il les avait vendues, sans citer toutefois de noms. Nous avons mobilisé plusieurs personnes pour retrouver l'exemplaire représenté, sans succès. Même l'annonce d'une récompense n'a pas porté ses fruits.

Après son déménagement récent en maison de retraite, la famille a retrouvé une des lithographies dans l'appartement du collectionneur. Elle nous a contacté en octobre passé et nous avons pu récupérer l'objet tant convoité.

En ce qui concerne l'objet lui-même, il s'agit d'une pièce extraordinaire. Nous osons même prétendre qu'il s'agit de la plus ancienne publicité à accrocher provenant d'une brasserie luxembourgeoise, connue à ce jour-ci. Suivant notre estimation, elle devrait dater des années 1870. Plusieurs éléments nous font pencher en ce sens :



- 1) L'appellation « Brasserie par Actions » est typique de la période qui couvre les premières années d'existence de la brasserie.



Nous sommes donc très heureux d'avoir pu récupérer ce témoignage unique des activités brassicoles luxembourgeoises et remercions vivement notre personne de contact d'avoir pensé à nous.

Dans la prochaine newsletter, nous allons vous raconter l'histoire (plus courte) de la deuxième lithographie provenant de cette même collection et qui avait disparu jusqu'en mars 2023.

YC ● MD

- 2) L'appellation « Bière de Vienne » est également un témoin de cette époque. Nous estimons que ce type de bière a été commercialisé après 1873, année à laquelle la Brasserie de Diekirch avait remporté une distinction à l'exposition universelle de Vienne. Par contre, après la faillite de la brasserie en 1879 et sa reprise par l'Union industrielle des deux Luxembourg d'Arlon en 1881, cette appellation de bière n'existait déjà plus. La lithographie a donc été réalisée avant les problèmes financiers de la brasserie.



- 3) Nous estimons que la lithographie date de la fin des années 1870, car les deux bâtiments industriels reliés par une passerelle existaient déjà. Des travaux de modernisations et d'agrandissements importants avaient eu lieu dans la deuxième moitié des années 1870, mais la brasserie n'était pas en mesure de payer les entrepreneurs employés étant donné que les ventes de bière stagnaient à environ 1/3 des chiffres de production prévus. La déclaration en faillite en a été la conséquence.

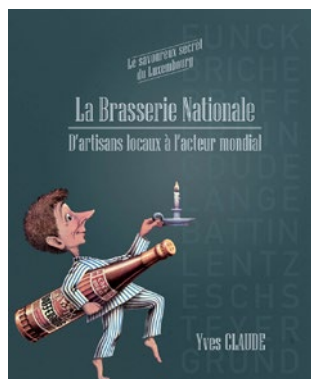
Carte de membre 2026 🇧🇪

Notre nouvelle carte de membre est dorénavant disponible au prix de 5 euros. Elle représente un chariot de livraison de bière en bouteilles de la brasserie Pierrard de Mellier. Le cliché original devrait dater du début du 20e siècle.



Compte-rendu 2025

Encore une année remplie de travail derrière nous ... Le plus grand chantier mené à bon port a été le livre sur la Brasserie Nationale. Celui-ci



a nécessité environ 1500 heures de travail, mais le résultat a été à la hauteur de nos attentes. D'ailleurs, le nombre élevé de félicitations qui nous sont parvenues confirment qu'il s'agit bien d'un produit haut de gamme. L'exposition sur les brasseries et soutireurs d'Aubange et d'Athus à l'occasion du « Salon des

Brasseries et du Flipper » à Arlon a de nouveau témoigné de la richesse de nos différentes collections. Le démontage des machines de la brasserie Gigi suit son cours, la grande cuve d'empâtage a été complètement défaite et attend son transport vers notre hangar de rénovations. Actuellement, nous nous occupons du démontage du concasseur de cette brasserie. La participation à diverses manifestations tout au long de l'année a permis de renflouer un peu les caisses de notre association, il faudra continuer dans cette voie afin de disposer du

capital nécessaire pour effectuer les multiples rénovations indispensables.

Chiffres-clés au 31 décembre 2025 :

1366,50 heures bénévoles ont été prestées en 2025, dont 4,5 % ont été consacrés au livre sur la Brasserie Nationale, 10,6 % au classement et 14,4 % aux recherches.

Le grand total d'heures travaillées s'élève à 42 247,85 heures. Notre base de données compte actuellement 8 453 photos, 10 530 journaux, 6181 documents, le grand total de fichiers s'élève à 87 355 unités.

YC ● MD



Dons

Plusieurs dons nous ont été faits ces derniers mois :

- un lot de documents par Monsieur Paul De Vuyst ;
- un lot de sous-bocks par Monsieur Weilerder Frank ;
- une chope de la Rôtisserie Gaumaise par Monsieur Thierry Van Linthoudt ;
- un ticket d'entrée par Monsieur Logist Robert ;
- un panneau Henri Funck par Monsieur Henkes Jean-Claude ;
- un livre sur les brasseries par Madame Huttert Denise ;
- un lot de verres par Monsieur Chennaux Raoul ;
- un jeu de cartes de la Brasserie de Durbuy par Monsieur Herman Christophe ;
- un briquet Diekirch par Monsieur Diederich Jean ;
- un lot de magazines « Le Journal du petit Brasseur » par Madame Pierrard Sylvie ;
- une brochure Diekirch par Jacoby Ted ;
- un lot de bouchons en porcelaine par Monsieur Beckerich Nico.